

République Française Liberté - Egalité - Fraternité *****		Commune de Locmiquélic Canton d'Hennebont ***** N° d'enregistrement 2024 / 081
--	--	--

## MAIRIE DE LOCMIQUÉLIC

### Arrêté réglementant l'interdiction de jeter des mégots sur la voie publique

Le Maire,

Vu le Code des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-1 , L 2212-2, L 2212-2-1, L2212-4 et L 2224-13 à L 2224-17;

Vu le code pénal et notamment ses articles R 632-1, R 634-2, R 635-8, et R 644-2;

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L 1311-1, L 1311-2, L 1312-1 et L 1312-2 ;

Vu le règlement sanitaire départemental du Morbihan ;

Considérant qu'il existe dans la commune un service régulier de collecte des déchets ménagers et qu'une déchetterie est ouverte au public dans la zone de Villemarion à Riantec ;

Considérant qu'il existe sur la commune des poubelles et des cendriers de rue à disposition des habitants ;

Considérant que pour la protection de l'environnement il y a lieu d'interdire tout dépôt et décharge sauvage notamment sur le domaine public.

### ARRETE

#### Article 1er :

Il est formellement interdit de jeter un mégot de cigarette en dehors des cendriers prévus à cet effet sur l'ensemble des espaces publiques de la commune, y compris sur les plages relevant du domaine public maritime ainsi que sur le domaine public concédé (terrasse des commerces, ports de plaisance etc...)

#### Article 2 :

Tout co-contractant actuel et futur avec la commune de Locmiquélic pour l'occupation du domaine public a pour obligation de tenir en parfait état de propreté les abords et terrasse de son établissement et s'engage à nettoyer ou faire nettoyer tous déchets et notamment les mégots abandonnés illégalement dans les espaces mis à disposition.

#### Article 3 :

Les infractions au présent règlement, qui sera publié et affiché aux endroits habituels, seront constatées et poursuivies en application de l'article R 634-2 du code pénal - infraction de 4<sup>ème</sup> classe.

#### Article 7 :

La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Locmiquélic, le 30 avril 2024

Monsieur le Maire

